

0311721C
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE ALAIN SAVARY
7 AVENUE DU STADE
31620 FRONTON
Tel : 0562798750

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 16

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/10/2024

Réuni le : 05/11/2024

Sous la présidence de : Loutfi Belhassen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2024

Numéro de la DBM : 7

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

La DBM 7 prévoit une répartition des crédits globalisés ainsi qu'un prélèvement sur fonds de roulement
La DBM 6 pour information est jointe

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0